



P. 10  
Eurocopter Marignane :  
vol sans turbulences



P. 16  
Contre l'ANI, la détermi-  
nation de FO ne faiblit pas



P. 20  
La jeunesse syndicale  
européenne s'organise

Fédération FO de la métallurgie

## LE JOURNAL

Représentativité

**FO CONFORTE SA PLACE ET  
POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT**



## Actualité sociale

- Steco Power à nouveau sur la sellette 15
- Nexans : vigilance face à une situation contrastée 15
- Contre l'ANI, la détermination de FO ne faiblit pas 16

## InFOs

- Les résultats de FO lors des élections professionnelles 18
- La jeunesse syndicale européenne s'organise 20
- Quoi de neuf sur le front des retraites ? 20

## Vos droits

- Les contrats de génération 21

## Jeux

- Des Métaux et des mots 22

## Editorial

3

## Le dossier

Représentativité : FO conforte sa place et poursuit son développement

4

## Actualité syndicale

- L'USM de Gironde et des Landes toujours dans l'action 6
- L'USM du Nord en plein développement syndical 7
- USM de Haute-Marne : face à la crise, la nécessité du développement 8
- Efforts payants à Fos-sur-Mer 9
- CFAI Provence : l'avenir en question 9
- Eurocopter Marignane : vol sans turbulences 10
- Sept-Fons : une équipe en or 14
- Legrand Limousin : FO cartonne ! 14

### Chiffres à connaître

- > **SMIC horaire brut** : 9,43 euros sur les 12 derniers mois (+ 0,8 % hors tabac).
- > **SMIC brut mensuel** : 1430,22 euros
- > **Plafond de la sécurité sociale** : 3 086 euros par mois (pour l'année 2013 : 37 032 euros)
- > **Coût de la vie** : +0,8 % en mars (+0,8 % hors tabac); +1 % en glissement
- > **Chômeurs** : 3 224 600 (catégorie A, au 25 avril 2013)
- > **Indice de référence des loyers** : 124,25 (1<sup>er</sup> trimestre 2013).
- > **Taux d'intérêt (23 avril)** : 0,08% au jour le jour.

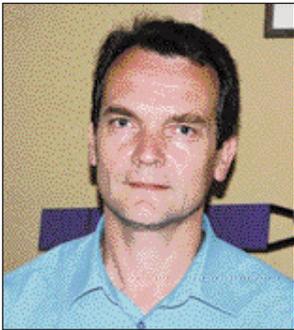


Et toujours l'information en ligne sur...

[www.fo-metaux.com](http://www.fo-metaux.com)



## Notre représentativité confortée



**Frédéric Homez**  
Secrétaire général.

Le 29 mars, le Haut Conseil du Dialogue Social a publié pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le 31 décembre 2012 les résultats de la mesure d'audience des organisations syndicales, et ce pour faire suite à la position commune du 9 avril 2008 sur la représentativité, le développement du dialogue social et le financement du syndicalisme, signée par les organisations MEDEF/CGPME/UPA/CFDT/CGT. Pour entériner cette position -qui n'était pas un accord, mais une position commune-, une loi en date du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail a été publiée au Journal Officiel du 21 août.

Ce rappel est très important, car deux organisations syndicales avaient accepté que le patronat puisse trancher sur une question aussi sensible que la représentativité des organisations syndicales, et avec comme objectif non avoué d'en supprimer certaines et de déroger au Code du travail.

Imaginons un seul instant la tête des employeurs si les organisations syndicales de salariés, au travers d'une pseudo position commune, venaient à trancher sur leur représentativité, et avec à la clé une loi ! Et tiens ! pourquoi pas décider que dorénavant les chefs d'entreprises payent eux-mêmes leurs cotisations ? Car il faut le savoir, lorsqu'un chef d'entreprise décide d'adhérer à un mouvement patronal, sa cotisation est prélevée sur le budget de l'entreprise, autrement dit grâce au fruit du travail de l'ensemble des salariés ! Il leur est donc facile de critiquer les organisations syndicales et le taux d'adhésion en France, car lorsque les salariés adhèrent à une organisation syndicale, c'est eux-mêmes qui payent.

Toujours est-il que pour faire suite à cette mascarade, le 29 mars 2013, et en fonction de la mesure d'audience, les cinq confédérations qui étaient représentatives avant la loi le sont toujours ! Les signataires de la position commune ont fait tout ce « binz » pour rien, hormis rajouter des coûts pour les contribuables, car suivre et organiser la mesure de la représentativité n'est pas gratuit ; il en a même coûté plusieurs millions d'euros.

Notre organisation syndicale se place en troisième position avec un score de 15,94 %, soit 18,23% en poids relatif. Pour FO Métaux, nos scores sont aussi importants, contrairement aux prévisions et données du recueil des élections aux comités d'entreprise transmis par le ministère du Travail, qui plaçait FO Métaux à 12%. Contrairement à ces prévisions, donc, nous avons obtenu plus de 18%.

Alors que la mesure de représentativité devait s'effectuer au niveau de chaque branche pour la métallurgie, la mesure d'audience s'est faite sur l'ensemble des 77 conventions collectives territoriales, avec des scores allant jusqu'à 44,27 % pour FO Métaux. FO Métaux arrive première dans 5 de ces conventions territoriales, deuxième dans 11 et troisième dans la majorité des autres conventions. Nous sommes donc la troisième organisation syndicale dans la métallurgie. Mieux, dans les entreprises où nous sommes implantés, nous sommes souvent la première organisation syndicale, avec un score en moyenne, sur l'ensemble des suffrages obtenus, de 27 %. Ce que nous pouvons en déduire, c'est que là où nous sommes implantés, le travail des équipes syndicales de FO Métaux est récompensé et valorisé. Les salariés font confiance à FO et aux résultats de la pratique contractuelle et conventionnelle qui leur apporte au quotidien des avancées et garanties.

Dans les autres branches de la Fédération où nous avons des conventions collectives nationales, nous obtenons également de très bons scores : Froid, 32,37% ; Machinisme, 22,89% ; BJOC, 12,86% ; Services Automobiles, 18,98% ; Experts auto, 15,51% ; Récupération, 20,62% ; Sidérurgie, 10,58%.

A FO Métaux, pour la prochaine échéance de représentativité qui concernera les années 2013 à 2017, les actions pour les années à venir porteront sur le déploiement de nos implantations, permettant ainsi d'emmener la Fédération à la première place. Dans tous les cas, au travers de cet éditto, l'équipe fédérale et les délégués FO Métaux remercient l'ensemble des électeurs qui ont porté et porteront leurs voix sur les listes FO.

Organe officiel de la  
Fédération confédérée FO  
de la Métallurgie

Directeur de la publication :  
Frédéric Homez

Imp. Spéciale FO Métaux  
N° de CPPAP: 0215s07170

Rédaction : ADH

Publicité : PMV  
9, rue Baudoin,  
75 013 Paris

Contact :  
01 53 94 54 00  
contact@fo-metiaux.fr

## Représentativité : FO conforte sa

*Avec 15,94% des voix, la confédération FO a confirmé le 29 mars dernier est implanté, le score tourne autour des 27 %. Si le résultat est plutôt de ses militants, le développement syndical reste une priorité afin de de poids pour défendre efficacement*

Il se sera écoulé presque cinq ans entre le vote de la loi sur la représentativité, en août 2008, et la publication des chiffres de ladite représentativité, le 29 mars dernier. Presque cinq longues années qui ont amené FO Métaux à adopter un nouveau mode de fonctionnement sur le dossier des élections professionnelles, mais aussi à organiser la protection juridique de ses structures via de nouveaux statuts et à porter une attention renforcée aux questions de trésorerie. L'ensemble du travail accompli –qu'il s'agisse du travail au long cours des militants dans leurs entreprises ou de leur implication dans les récentes élections dans les Très Petites Entreprises (TPE)– s'est révélé payant, puisqu'au niveau confédéral, FO est la troisième organisation syndicale de France avec 15,94 % des voix. De plus, FO Métaux est premier dans cinq conventions territoriales et arrive deuxième dans onze de ces conventions. Dans les branches professionnelles où la Fédération FO de la métallurgie intervient, les résultats sont satisfaisants : 32,37 % dans le froid ; 22,89 % dans le machinisme ; 12,86 % dans la bijouterie ;

18,98 % dans les services de l'automobile ; 10,58 % dans la sidérurgie ; 15,51 % chez les experts automobile ; 20,62 % dans la récupération.

« Il faut savoir que par le passé et avant la loi de 2008, le recueil des élections de CE par le ministère du Travail plaçait FO Métaux à 12 %, rappelle le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie. Nous l'avions contesté auprès du ministère, estimant que la méthode de recueil des données par sondage ne permettait pas de voir la réelle progression de FO Métaux ! Or, il s'avère que notre score est bien supérieur, et cela grâce au travail accompli par la Fédération et toutes ses équipes syndicales. » Surtout, il faut savoir que là où notre organisation est implantée, elle remporte 27 % des suffrages ! Soit 11 points de plus, positionnant FO comme la première organisation syndicale. Autrement dit, là où nous sommes, notre travail est reconnu et valorisé !

Néanmoins, il faut rester prudent quant aux chiffres officiels de cette première mesure de la représentativité des organisations syndicales. « Attention, prévient

Frédéric Homez : ces résultats sont susceptibles d'être modifiés car de nombreux PV d'élections professionnelles n'ont pas été pris en compte. FO a d'ailleurs demandé un délai supplémentaire pour leur intégration dans les calculs. » FO se réserve d'ailleurs le droit de faire des recours juridiques à cet égard. Ensuite, il faudra tirer les enseignements de cette première, et d'ores et déjà commencer à se mettre en ordre de bataille pour la prochaine échéance de 2017. A l'avenir, dès réception des PV électoraux, la Fédération FO de la métallurgie fera toutes les démarches nécessaires pour corriger d'éventuelles anomalies et éviter que les bons scores obtenus par les équipes syndicales ne soient pas pris en compte, voire pire, attribués à d'autres structures. Un petit vade-mecum regroupant des conseils pour éviter les erreurs les plus communes avait d'ailleurs été mis au point par notre organisation à destination de l'ensemble de ses structures syndicales. « Face à des documents administratifs toujours plus nombreux et complexes à remplir pour collecter les résultats d'élections professionnelles, il a fallu se transformer en machine de guerre électorale afin de ne plus laisser de place à l'erreur », résume Frédéric Homez. Le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie rappelle d'ailleurs qu'il est essentiel de faire parvenir ces PV électoraux à la Fédération, sans quoi les chiffres globaux de la représentativité peuvent s'en trouver faussés. « Le risque, c'est de voir s'affaiblir notre organisation. » Le taux d'envoi de ces documents à la Fédération s'améliore chaque année, mais il faut faire encore mieux. « Notre force et notre capacité à défendre les salariés et l'industrie en dépendent. »

Au-delà, reste que la notion même de représentativité demeure problématique. En effet, il apparaît assez clairement que tous les salariés n'ont pas voté. En effet, les salariés n'ont pas tous voté. Le secré-



*Les militants se sont largement impliqués dans les élections TPE (Très Petites Entreprises), contribuant au score de notre organisation.*

## place et poursuit son développement

*qu'elle est la troisième organisation syndicale de France. Là où FO Métaux satisfaisant et reflète le travail et l'implication de la Fédération et faire grandir notre organisation et de lui donner toujours plus les salariés et l'industrie. Explications.*



*La notion de représentativité a-t-elle réellement un sens ?*

tariat fédéral a examiné les résultats avec attention et refait l'ensemble des calculs. Le verdict est sans appel : sur les 2 millions de salariés des différentes branches couvertes par notre fédération, plus de 540 000 d'entre eux, soit 27 %, n'ont pas voté. Carence de PV, voire d'élections... Le fait est que les chiffres publiés pour la représentativité syndicale ne prennent pas en compte l'ensemble des salariés... Si l'on élargit sur l'ensemble du privé, près de 2,7 millions de salariés sur 12 millions ne se sont pas exprimés. Peut-on vraiment dire que les résultats donnent une juste image de la représentativité syndicale en France dans ces conditions ?

### Nouveaux outils

La représentativité, c'est la capacité à négocier d'une organisation syndicale, tant au niveau national que territorial. Au travers des chiffres, c'est de l'avenir de l'organisation qu'il est question, et de celui de ses militants et des droits des salariés. La réponse aux défis posés par ce dossier, c'est le développement syndical. Rappelons une nouvelle fois ce constat :

partout où FO Métaux est présent, notre organisation est forte (27%). Le problème, c'est là où FO Métaux n'est pas présent. « Nous n'avons pas attendu la loi sur la représentativité pour faire de cette question une priorité, répond Frédéric Homez. Voilà plusieurs années que la Fédération mène une action de long terme pour le développement syndical, et nous entendons poursuivre cet effort. » Une démarche d'autant plus importante qu'en ces temps de crise, porter et développer le syndicalisme FO est plus que jamais nécessaire pour les salariés et leur famille. Elle ne peut être entreprise que par des équipes syndicales fortes et nombreuses. Le congrès confédéral de 2011 avait également rappelé cette priorité, que notre organisation a fait sienne depuis de nombreuses années. Cela a été rappelé au congrès fédéral de Montpellier en juin 2012 : il faut poursuivre et amplifier les efforts en direction de toutes les catégories de salariés et multiplier les implantations. La résolution générale adoptée à l'unanimité par les militants se passe, sur ce point, de commentaire : « Être représentatifs partout, être en capacité de négocier et signer

des accords collectifs partout, être en mesure d'établir le rapport de force partout, repose sur la réalité de notre présence syndicale, par nos implantations et nos adhérents et militants. »

En première ligne pour cette bataille de la représentativité se trouvent les USM. Point de ralliement des métallos dans les départements, elles sont aujourd'hui au nombre de 58. Il faut également compter sur les 91 syndicats des Métaux locaux mis en place par notre organisation. Le mois de septembre verra d'ailleurs la tenue d'« une journée des USM » à la Fédération. En parallèle, les coordinations régionales poursuivront leur montée en puissance, toujours avec l'objectif de tisser de nouveaux liens entre les USM pour mieux se coordonner dans les actions de développement syndical. La formation syndicale continuera de jouer un rôle essentiel pour préparer les militants à leurs responsabilités et à leurs missions, parmi lesquelles celle, essentielle, de faire grandir FO. Chaque année, 500 à 600 militants ressortent de ces sessions mieux armés pour développer notre organisation. Enfin, l'équipe fédérale travaille actuellement à l'élaboration de tableaux de bord par champ professionnel et par département, qui seront dévoilés prochainement. Ces nouveaux outils, conçus spécialement au service du développement syndical, permettront de mieux cibler les efforts en vue de créer de nouvelles implantations. Mais sans l'implication des militants, l'ensemble de ces démarches restera sans résultats. C'est à chacun qu'il appartient de penser, de parler et d'agir pour promouvoir le syndicalisme libre et indépendant le plus largement possible auprès de tous les salariés dans toutes les entreprises. C'est chaque militant qui, par son action et son implication, se doit de pérenniser et de faire grandir notre force collective.

## L'USM de Gironde et des Landes toujours dans l'action

*Si l'Aquitaine n'est pas épargnée par les conséquences de la situation économique, cela n'entame en rien la détermination des métallos, qui continuent d'agir, de revendiquer, de négocier et de contracter dans l'intérêt des salariés et de l'industrie. Ces questions étaient au cœur de leurs échanges lors de l'assemblée générale de leur USM le 26 mars.*



*FO reste incontournable dans les Landes et en Gironde.*

Les militants FO de la Gironde et des Landes étaient nombreux à s'être déplacés pour le congrès de leur Union des Syndicats de la Métallurgie (USM) le 26 mars dernier. Ils se sont retrouvés autour de leur secrétaire Stéphane Martegoute, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du trésorier fédéral Hervé Périer et de Marianne Lanau trésorière de l'UD 33

Le secrétaire de l'USM est rapidement entré dans le vif du sujet en rappelant à tous que dans le contexte économique actuel de notre pays, les salariés étaient les premiers à en ressentir les conséquences, de manière extrêmement forte et rapide. Alors que l'austérité s'est abattue sur l'Europe, il a souligné l'importance et le rôle des organisations syndicales, en particulier de FO Métaux pour défendre les salariés et l'industrie. Revenant ensuite sur la situation économique de son territoire, il en a brossé un tableau contrasté, sans rien cacher des difficultés que connaissent les entreprises du secteur automobile

ou de l'électronique, qui est confrontée à l'arrivée de produits en provenance de pays low cost, ou des bonnes performances de l'aéronautique qui ont permis une hausse globale des effectifs de la métallurgie en 2012 sur le département. Les interventions des militants ont d'ailleurs largement fait écho à ses propos, reflétant également une crainte générale sur l'emploi.

### Développement

Stéphane a aussi dénoncé le fait que nombre d'entreprises prennent prétexte de la crise pour se désengager des questions de formation, qui est pourtant l'une des réponses les plus efficaces face au chômage. Pour peser davantage sur toutes ces évolutions, il a mis en avant le travail réalisé par l'USM sur le développement, avec des résultats appréciables, comme la mise en place de l'ARMADA (association des retraités mutualistes et associés d'Aquitaine), qui a négocié un contrat mutuelle pour les adhérents retraités et des initiatives

remarquées, comme le stage de découverte du syndicalisme pour les salariés sourds et malentendants.

Frédéric Homez a pris la parole pour revenir sur les grands dossiers occupant l'actualité nationale et pour inciter les militants à rentrer dans une phase de développement active pour défendre et accroître la place de notre organisation dans le département. Il a précisé que la Fédération était en train de travailler sur des outils à destination de ses différentes structures afin qu'elles puissent se mettre en ordre de marche pour le développement syndical avec des moyens appropriés. Le rapport de trésorerie présenté par le trésorier Hubert Morin a ensuite été approuvé à l'unanimité, de même que le rapport d'activité. Hervé Périer a conclu l'assemblée générale en rappelant que s'il fallait défendre la représentativité de FO, il était important de toujours rester fidèle aux valeurs et aux pratiques de liberté et d'indépendance qui sont l'ADN de notre organisation.

## L'USM du Nord en plein développement syndical

*Accueil chaleureux, échanges conviviaux, qualité des débats : l'assemblée générale de l'USM du Nord, le 10 avril, a été très appréciée des militants, qui en ont profité pour faire le point sur la situation de la métallurgie dans le département et de leurs entreprises.*



*L'importance de l'USM du Nord ne se dément pas.*

Plus d'une soixantaine de militants et délégués syndicaux s'étaient déplacés à Roubaix le 10 avril pour l'assemblée générale de l'USM du Nord. Rassemblés autour de leur secrétaire Jean-Paul Delahaie et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Paul Ribeiro, du secrétaire de l'UD du Nord Lionel Meuris, du secrétaire de l'USM du Pas-de-Calais Franck Deberles, du secrétaire de l'USM de la Somme Jean-Jacques Leleu, du secrétaire de l'UL de Maubeuge Patrick Golinval, du délégué syndical central de Renault Laurent Smolnik et de celui d'Endel Patrick Tirlemont, ils ont pu mener des échanges riches et chaleureux autour de la situation du département et de leurs entreprises. Le secrétaire de l'USM du Nord a salué les militants de la Française de Mécanique, entreprise automobile du Pas-de-Calais, présents à l'AG. Le Nord et le Pas-de-Calais sont unis pour la défense de l'industrie automobile.

Le Nord étant le deuxième département de France pour l'industrie automobile, la crise est ici durement ressentie, ce qu'ont confirmé les représentants des sites Renault, PSA, Visteon et Faurecia. Mais les équipes syndicales FO, elles, tiennent bon ! Jean-Paul Delahaie est d'ailleurs revenu sur les nombreuses réunions auxquelles il a participé à la préfecture, au Conseil régional et au niveau du pôle automobile lillois

dans le cadre de la défense de l'emploi et de l'industrie, en particulier dans la filière automobile. L'année 2012 aura également vu l'USM et les métallos du Nord s'impliquer fortement dans la campagne électorale dans les Très Petites Entreprises (TPE), contribuant ainsi aux bons résultats de FO dans le département, sans oublier une présence constante à la CPREFP (commission paritaire régionale de l'emploi et de la formation professionnelle) et la signature de trois accords salariaux sur les quatre bas-



*De nombreux métallos s'étaient déplacés pour l'assemblée générale.*

sins d'emploi du Nord. FO Métaux Nord confirme qu'il est le syndicat de la fiche de paie au travers de la négociation et qu'il est attaché à la formation professionnelle des salariés pour préparer aux emplois d'avenir.

Au cours de l'année écoulée, l'USM a également porté beaucoup d'attention au développement syndical, notamment chez MCA et Visteon. « Si FO Métaux réalise

de bons scores sur le département, avec par exemple 25,96 % au niveau représentativité à Dunkerque, a expliqué Jean-Paul Delahaie, c'est parce que nous défendons avec constance nos positions et que cela est connu et reconnu par tous les salariés ! » Avec Frédéric Homez, ils ont d'ailleurs félicité les militants pour le travail effectué et les ont incité à poursuivre avec autant d'ardeur pour rester forts et continuer de défendre efficacement les salariés et l'industrie. Plusieurs militants sont intervenus pour attirer l'attention sur le dossier des travailleurs « importés » de pays low cost qui viennent aggraver le problème de l'emploi en France et font écho à la directive européenne « détachement » Bolkestein. Laurent Smolnik a pris la parole pour expliquer comment s'était passé la négociation de l'accord Renault, notamment aux militants de l'usine de Douai). Frédéric Homez est ensuite intervenu pour un point sur l'actualité nationale. Puis les participants ont adopté à l'unanimité le rapport d'activité et le rapport de trésorerie avant de renouveler le bureau de l'USM.

### Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de : Jean-Paul Delahaie (secrétaire), Jean-Jacques Gueguen (secrétaire adjoint), Marc Depoorter (trésorier), Gérard Mordant (trésorier adjoint), Philippe Desbonnet (archiviste), Isabelle Marechal, Sébastien Jasnowski et Vincent Jozwiak (membres).

## USM de la Haute-Marne : face à la crise, la nécessité du développement



*L'équipe de l'USM 52, toujours dans l'action.*

Les métallos de la Haute-Marne sont retrouvés le 15 mars pour l'assemblée général de leur USM autour de leur secrétaire Hervé Guillemain, et en présence du secrétaire fédéral Frédéric Souillot, du secrétaire de l'UD 52 Dominique Perchet et du secrétaire de l'Union Locale de Saint-Dizier Jérôme Sergent.

Ensemble, ils se sont penchés sur la situation économique et industrielle du département, au sujet de laquelle est

intervenu Dominique Perchet. Dans un contexte de crise et d'austérité, la Haute-Marne connaît des difficultés. Carnets de commandes moins garnis, baisse des investissements, tassement de l'activité : le climat est peu propice à la création d'emplois, même si les effectifs semblent rester stables. L'augmentation de 43 % du nombre d'ouvertures de procédures collectives par le tribunal de commerce en 2012 traduit la mauvaise santé du tissu économique local.

Dans ce contexte, l'action syndicale n'est pas aisée. En témoigne les négociations 2012 sur la revalorisation de la grille des rémunérations effectives garanties annuelles (REGA) menées avec la chambre patronale. Devant le refus de cette dernière de prendre en compte l'augmentation du Smic de 2 % au 1er juillet 2012, notre organisation, qui a été la seule à formuler cette demande, a pris ses responsabilités en ne signant pas un accord qui ne défendait pas les intérêts des salariés. Autant dire que la vigilance sera de mise cette année pour faire aboutir les justes revendications des métallos.

Frédéric Souillot est intervenu pour un point sur la situation de la métallurgie au niveau national. Il a également insisté sur la nécessité de faire progresser FO par des actions de syndicalisation efficaces et le développement de nouvelles implantations, rappelant que la force de notre organisation dépendait avant tout de son poids dans les entreprises.

## Bulletin d'adhésion

Je désire adhérer au syndicat FO Métaux le plus proche ou prendre contact avec FO Métaux :

A retourner à :

Fédération FO de la métallurgie  
9, rue Baudoin  
75013 Paris (Tél. 01 53 94 54 00)

Nom : .....Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : .....Tél. : .....  
Entreprise : .....

## Efforts payants à Fos-sur-Mer



*FO entend bien poursuivre sa croissance à Fos-sur-Mer.*

Les sidérurgistes du site ArcelorMittal de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) se sont réunis le 5 avril pour l'assemblée générale de leur syndicat autour de leur secrétaire David Tourey, et en présence du secrétaire fédéral Frédéric Souillot, du secrétaire de l'USM 13 Gérard Ciannarella et du représentant syndical national FO ArcelorMittal François Zarbo.

Les débats ont assez largement porté sur la situation du secteur et sur la journée d'action européenne qui s'était déroulée la veille, et à laquelle les militants avaient participé. Ils avaient notamment orga-

nisé un rassemblement très suivi devant la préfecture, au cours duquel David Tourey et Gérard Ciannarella ont remis au sous-préfet le tract reprenant leurs revendications afin qu'il soit transmis au ministère. Ils lui ont également fait part des demandes de notre organisation quant à la sauvegarde de l'emploi et de l'industrie dans la région, notamment via la commission régionale de l'industrie et la Banque Publique d'Investissement qui se met en place.

Frédéric Souillot a pris la parole pour évoquer le dossier de la représentativité. Alors que les chiffres étaient tombés au

niveau national, il a rappelé qu'en octobre se dérouleraient les élections professionnelles sur le site de Saint-Chély d'Apcher et que du score de FO dépendrait la représentativité de notre organisation chez ArcelorMittal Méditerranée (AMED). A Fos-sur-Mer, les élections auront lieu en octobre 2014, mais il faut d'ores et déjà commencer à travailler sur la question. Frédéric Souillot a d'ailleurs félicité les militants pour leurs actions de syndicalisation, qui ont permis de faire grimper le nombre d'adhérents de 12 %, et pour leur engagement dans la démarche mise en place par la Fédération au travers des stages conduits par le délégué fédéral Régis Duhamel. « Malgré un contexte difficile et une faible lisibilité, nous devons redoubler d'efforts pour devenir plus forts », les a exhorté le secrétaire fédéral. Gérard Ciannarella a complété le propos en analysant la représentativité de FO sur le département –qui dépasse les 30 %– et en donnant des précisions sur la formation. Les militants ont approuvé à l'unanimité les comptes, les modifications statutaires et le renouvellement du bureau.

## CFAI Provence : l'avenir en question



*FO s'appuie sur une équipe dynamique pour se développer chez CFAI.*

Comme chaque année, l'assemblée générale du syndicat FO du CFAI Provence s'est tenue dans les locaux du centre de formation le 14 février. Les métallos se sont retrouvés pour l'occasion autour de leur secrétaire Véronique Debaisieux, et en présence du secrétaire fédéral Philippe Fraysse, du

secrétaire de l'USM des Bouches-du-Rhône Gérard Ciannarella, ainsi que des adhérents formateurs, administratifs et retraités du CFAI Provence.

Ensemble, ils ont pu échanger sur la situation de l'industrie en France, avec notamment les secteurs en crise et ceux plus porteurs, comme l'aéronautique.

Le centre de formation des apprentis de l'industrie forme chaque année plus de deux cents jeunes en apprentissage, aux métiers de l'énergie (Electrotechnique, systèmes énergétique et climatiques, fluides...), de la fabrication (productique, chaudronnerie industrielle), de la maintenance et de l'aéronautique, en bac professionnel et BTS.

Les salariés du CFAI Provence ont exprimé leurs inquiétudes face aux modifications importantes de financement du centre. Beaucoup de questions se posent quant à l'impact que pourrait avoir un tel bouleversement, et les salariés comptent sur notre organisation pour obtenir des réponses. Le syndicat FO, qui reste vigilant et continue de se développer, avec cette année 6 % d'adhérents supplémentaires, entend bien déployer toute son énergie pour défendre leurs intérêts et assurer la pérennité du centre.

## Eurocopter Marignane : vol sans turbulences

*Les militants d'Eurocopter Marignane ont tenu leur assemblée générale le 28 mars. L'occasion de faire le point sur la situation de leur entreprise, bien sûr, mais aussi de se pencher plus largement sur la situation de la métallurgie dans l'aéronautique et les actions de notre organisation. Compte-rendu.*



*FO Métaux, la force d'Eurocopter.*

Les militants d'Eurocopter Marignane se sont retrouvés pour l'assemblée générale de leur syndicat le 28 mars autour de leur secrétaire et délégué syndical central Patrice Petetin, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Philippe Fraysse, du coordinateur FO pour le groupe EADS Yvonnick Dreno et du secrétaire de l'UD 13 Gérard Dossetto. Pour l'occasion, FO avait innové en proposant un dispositif de traduction simultanée des débats pour les sourds et malentendants lors de cette AG.

Comment se porte l'hélicoptériste en cette période de crise économique ? Plutôt bien, à l'image d'un secteur aéronautique dont Yvonnick Dreno a brossé le portrait lors de son intervention. Chiffres records pour de nombreuses entreprises, en particulier Airbus, confirmation du programme Ariane 5ME, maintien de la Sogerma dans le périmètre EADS... Mais la course à la compétitivité n'épargne pas l'aéronautique et notre organisation ne ménage pas ses efforts pour éviter que cela ne se fasse au détriment de la politique salariale. Chez Eurocopter, la situation est à l'image de

celle du secteur. En 2012, nouveau record de chiffre d'affaires, avec 6,3 milliards d'euros, succès du premier vol du X3, résolution du problème sur le super puma, et 1 763 embauches sur le groupe Eurocopter... Pourtant la vie n'est pas un long fleuve tranquille à Marignane. Les cadences ont augmenté et vont probablement continuer de le faire, de même que les heures supplémentaires. Les négociations salariales ont été difficiles –alors pourtant que c'est aux efforts des salariés qu'Eurocopter doit ses bons résultats ! – et il a fallu tout le poids de notre organisation, majoritaire avec ses

32,5 %, pour obtenir augmentation de 3,3%, plus 0,1% de mesures diverses.

« Nous sommes respectés parce que nous sommes forts, a expliqué Patrice Petetin. C'est ce qui nous permet d'intervenir dans tous les domaines pour défendre les salariés et l'industrie. » Amélioration de la mobilité dans l'accord GPEC, temps de travail des cadres, sécurité, télétravail : FO ne néglige aucun dossier. Et si les inquiétudes sur l'avenir restent faibles, notre organisation n'en pointe pas moins la nécessité d'embauches supplémentaires et de réponses quant à la stratégie du groupe sur l'activité militaire et sur la préservation des activités en France. Frédéric Homez est ensuite intervenu pour un point sur la situation générale en France. S'il s'est réjoui du dynamisme d'Eurocopter et du secteur aéronautique, il a rappelé que l'absence de croissance était un frein à la création d'emplois dans le reste du tissu industriel. Revenant sur l'action de FO dans différents dossiers, il a appelé l'ensemble des militants, à la veille de la publication des chiffres de la représentativité au niveau national, à se mobiliser pour développer et renforcer notre organisation pour qu'elle puisse continuer de peser en faveur des salariés et de l'industrie.



*Les métallos étaient venus nombreux.*



# Généralisation de la complémentaire santé

Quatre questions à Thierry MASSON - Président de MUTEX

Les débats en cours au Parlement devraient conduire à la généralisation des couvertures complémentaires santé collectives, au profit de tous les salariés du secteur privé.

## Comment MUTEX apprécie-t-elle cette situation ?

Nous reconnaissons aux partenaires sociaux la légitimité de représentation des salariés et des employeurs dans l'élaboration des droits collectifs. Nous souhaitons être à leurs côtés lorsqu'ils agissent dans le domaine de la santé et de la prévoyance, domaine dans lequel, depuis plus de 100 ans, les mutuelles, constituées sur des bases bénévoles, disposent d'une réelle expérience, d'un savoir-faire et d'une expertise unanimement reconnus.

## Une mutualité partenaire ?

Oui, partenaire et force de propositions pour aider les partenaires sociaux à bâtir de véritables régimes solidaires qui contribuent à favoriser l'accès aux soins pour tous. Une mutualité qui permet, avec ses propositions audacieuses, que les solidarités ne s'arrêtent pas à la porte des entreprises ou des branches, mais profitent à tous nos compatriotes, quel que soit leur statut social : salarié, ancien salarié, retraité, jeune en recherche d'emploi, etc.

## Vous plaidez pour une capacité et une légitimité mutualiste à répondre aux attentes des partenaires sociaux dans le cadre des accords de branches. Quelle en est la traduction concrète ?

Regroupées au sein de Mutex, 5 des plus importantes mutuelles interprofessionnelles adhérentes à la Mutualité Française (Adréa Mutuelle, Apréva, Evvi Mutuelle, Harmonie

Mutuelle et Ociane) ont uni leurs forces et leur expertise pour proposer aux branches et aux entreprises une offre performante et innovante, adaptée aux spécificités de leurs professions. Ces mutuelles couvrent aujourd'hui, en santé, près de 7 millions de personnes.

Nos mutuelles développent depuis des décennies une offre de soins et de services sans pareil : réseaux de soins et de services, établissements de santé, établissements hospitaliers, de réadaptation, de services aux personnes âgées, réseaux de conventionnements et de tiers payant, etc.

Aux côtés de la FNMF, nos mutuelles mettent en œuvre des actions de prévention nationales, sur tout le territoire, adaptées aux populations et aux entreprises. A titre d'exemple, elles ont noué des partenariats avec de grandes associations au travers du service « Priorité Santé Mutualiste » pour mettre à disposition des adhérents et de leurs familles, des lieux d'écoute et d'orientation dans le parcours de soins et des actions de soutien : site web, plateforme téléphonique, rencontres en régions, etc.

En complément de ces actions nationales, divers partenariats nous permettent de développer des actions de prévention plus ciblées sur la santé au travail, adaptées aux particularités des publics, et ceci, avec une vision à long terme de la santé dans notre pays, et non pas limitée à la seule vision de « l'assureur gestionnaire de trésorerie ».

En outre, cette alliance mutualiste permet, avec l'appui d'équipes de terrain dédiées, réparties sur tout le territoire national, d'accompagner la mise en place des accords. La proximité est une de nos grandes forces : 750 agences en région et 1 500 interlocuteurs mobilisables.

## Alors, confiant dans la période qui s'ouvre ?

Oui, confiants, attentifs et disponibles. Ce que nous offrons aux partenaires sociaux c'est : notre maîtrise des problématiques d'économie de la santé et des enjeux nationaux liés à la généralisation des complémentaires santé ; notre expertise éprouvée en termes de construction de dispositifs de protection sociale complémentaire sur-mesure ; nos outils d'analyse et nos bases de données nationales.

Grâce à notre école de formation, nous pouvons concrètement aider les négociateurs à décrypter les textes qui fondent l'assise de la négociation et les éclairer sur les contenus des régimes à mettre en place.

**N'hésitez pas à nous contacter**  
partenaires-sociaux@mutex.fr  
www.mutex.fr

**MUTEX**  
L'UNION FAIT LA FORCE

l'alliance mutualiste à vos côtés

adhérentes à



**FO**  
*Métall*



**La liberté et l'indépendance  
ne sont pas que des mots**





**C'est ce qui permet à FO de défendre les salariés quel que soit le contexte politique.**

*Pour tout renseignement, contactez votre délégué FO Métaux.*

## Sept-Fons : une équipe en or



*A Sept-Fons, les militants FO font bloc.*

**L**es militants FO de l'usine PCA Sept-Fons, à Dompierre-sur-Besbre (Allier), se sont réunis le 3 avril pour l'assemblée générale de leur syndicat autour de leur secrétaire Patrick Laurent, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot, du délégué syndical central de PCA Christian Lafaye ainsi que de plusieurs élus locaux. Etaient également invités des représentants du syndicat FO de Poissy, conduits par Mariano Herranz, et du syndicat FO de Sochaux, avec Pascal Pavillard.

Avec 71,57 % des voix lors des dernières élections professionnelles, notre organisation est la première sur site, face à une CGT minoritaire. Au sein de cette fonderie intégrée qui réalise des blocs moteurs en fonte, FO dispose d'une équipe solide et efficace qui évolue dans un cadre de travail parfois difficile et a su y promouvoir les valeurs de solidarité et d'entraide qui ont fait son succès. Profitant de l'expérience de ses anciens tout en sachant se renouveler avec l'accueil de jeunes militants, elle a su acquérir une réputation qui va bien au-delà de l'enceinte du site. Christian Lafaye,

qui fut longtemps à la tête du syndicat, a salué le travail des métallos pour pérenniser FO à Sept-Fons. Tous ont en retour rendu hommage à l'implication et à la détermination du délégué syndical central au service des salariés et de l'industrie, plus particulièrement au cours de la période difficile que traverse le groupe. Les élus locaux ont, quant à eux, salué le travail de notre organisation pour faire vivre ce moteur économique qu'est le site, rare représentant de l'industrie dans un territoire très rural.

Si la situation de Sept-Fons est plutôt bonne, les métallos n'ont pas caché leurs inquiétudes face aux orientations de PCA vers les blocs moteurs aluminium. FO, qui surveille avec attention ce dossier important pour l'avenir du site, continuera d'exercer toute sa vigilance, a assuré Jean-Yves Sabot, qui est également intervenu pour faire le point sur la filière auto et ses perspectives ainsi que sur les revendications de notre organisation. Frédéric Homez est pour sa part revenu sur l'actualité nationale et a assuré les militants du soutien de la Fédération dans leurs actions.

---

## Legrand Limousin : FO cartonne !



*Les métallos de Legrand font grandir FO.*

**L**es militants du syndicat FO Legrand Limousin se sont retrouvés le 27 mars pour leur assemblée générale autour de leur secrétaire Francis Jarry et en présence du secrétaire fédéral Eric Keller.

La réunion, qui se tenait peu après les élections professionnelles dans le département, a permis de faire le point sur la représentativité de notre organisation chez Legrand Limousin. A Limoges, FO n'a pu obtenir de sièges en CE mais conserve sa repré-

sentativité avec 10,70 % des suffrages. A Chabanais, les métallos ont obtenu 4 sièges sur 5 et réalisé un score impressionnant avec 82,6 % des voix. A Uzerche, notre organisation a décroché 2 sièges et a conquis 68,42 % des voix. Autre bonne nouvelle : le syndicat continue de progresser en termes d'adhérents, et ce malgré le départ de plusieurs militants pour une retraite bien méritée. Le secrétaire fédéral Eric Keller a d'ailleurs profité de sa visite pour remettre la médaille de la Fédération à Jean-Pierre Barlier, Roland Vergnaud et Jacques Gasnier, trois militants de longue date quittant l'entreprise après 40 années de services.

Francis Jarry a été reconduit à l'unanimité secrétaire général et a souligné l'excellent travail de tous les camarades, qui apporte tous une contribution essentielle à la bonne marche du syndicat.

## Steco Power à nouveau sur la sellette



*Pour les métallos de Steco Power, c'est une nouvelle fois la bataille pour la survie de l'entreprise.*

**L**e couperet est tombé le 10 avril pour le dernier fabricant français de batteries situé à Outarville dans le Loiret : le tribunal de commerce a prononcé sa liquidation.

Encore. Car c'est la quatrième fois que l'entreprise se retrouve au bord de l'abîme en 10 ans. A la mi-2011, elle avait une nouvelle fois échappé de justesse à la fermeture, notamment grâce à l'action de FO. L'arrivée à la direction de M. Rivière en 2011, bien que peu apprécié par les salariés puisque soutenu à ce poste par les actionnaires qui avaient mené l'entreprise à la faillite, avait redonné un peu d'espoir aux salariés. Malgré une saignée dans les effectifs, ils étaient près de 125 à conserver leur emploi et des perspectives de production étaient là. Alors que s'est-il passé ?

« Entre la réalisation d'investissements dans l'entreprise et la charge de la dette, la trésorerie s'est dégradée, explique le délégué syndical et secrétaire du CE

Gilles Hardouin. Puis cela a tourné au conflit de personnes entre le directeur et l'administrateur, et ce sont les salariés qui payent aujourd'hui les pots cassés. » Ces derniers sont plus qu'abattus. L'activité du site est proche de zéro et toutes les options sont sur la table, du plan de sauvegarde de l'emploi à la recherche d'un repreneur. Et si les salariés ont marqué leur préférence pour cette option et leur confiance dans notre organisation pour les défendre ainsi que le site, beaucoup n'y croient plus. « Nous allons nous mobiliser, remuer ciel et terre pour sauver Steco Power, clame le délégué syndical. Nous avons déjà sorti l'entreprise du gouffre, nous pouvons recommencer. Nous n'avons pas le droit de baisser les bras ! »

## Nexans : vigilance face à une situation contrastée



*Les équipes de Nexans restent sur leur garde.*

**L**es délégués syndicaux FO du groupe Nexans se sont réunis en coordination à Autun (Saône-et-Loire) le 28 mars autour de leur délégué syndical central Dominique Siot et en présence du secrétaire fédéral Eric Keller afin de faire le point sur la situation de l'entreprise et sur les dossiers qui attendent les métallos dans les mois à venir.

Spécialiste de la fabrication de câble, Nexans affiche globalement une bonne santé, mais il faut examiner l'activité site par site pour mieux percevoir la situation. En effet, chaque établissement officie dans un domaine précis. Ainsi, si le site de Draveil, qui produit du câblage pour l'industrie aéro-

nautique, ou celui de Paillard, qui fournit l'industrie ferroviaire, se portent bien, un site comme celui de Saint-Etienne, consacré au photovoltaïque, traverse une zone de turbulences. Le blocage de subventions européennes sur ce secteur, combiné à la montée en puissance de la concurrence étrangère, en particulier chinoise, a pour résultat une grande prudence sur cette activité. Sur d'autres sites, c'est l'approvisionnement en matière premières, plus précisément en cuivre et en aluminium, qui pose problème... Au niveau groupe, la direction a annoncé un plan d'économies de 70 millions d'euros en Europe pour 2013. Quels sites seront touchés, et de quelle manière ?

Il est encore trop tôt pour le dire, mais FO veillera au grain pour s'assurer que les droits des salariés sont préservés.

Les équipes syndicales ont d'ailleurs obtenu une avancée importante en ce domaine avec la signature d'un accord sur la pénibilité, dont les a félicités Eric Keller. Les prochains combats, ils les mèneront cependant sans leur camarade Jean-Louis Ménager, qui a fait valoir ses droits à la retraite dans le cadre du dispositif amiante. A l'occasion de cette coordination qui se tenait sur ses terres, Eric Keller lui a remis la médaille de la Fédération en récompense de ses longues années de militantisme et de travail au service du syndicalisme libre et indépendant. Bonne retraite Jean-Louis !



## Contre l'ANI, la détermination

«Messieurs et mesdames les parlementaires, ne votez pas cette réforme injuste.» de la République en défilant le 9 avril dans de nombreuses villes de France pour de débats, le texte a néanmoins été adopté. Et si certaines mesures ont été édulcorées, avec les parlementaires pour les alerter. Les métallos



Paris



Nancy



Paris



Lille

## de FO ne faiblit pas

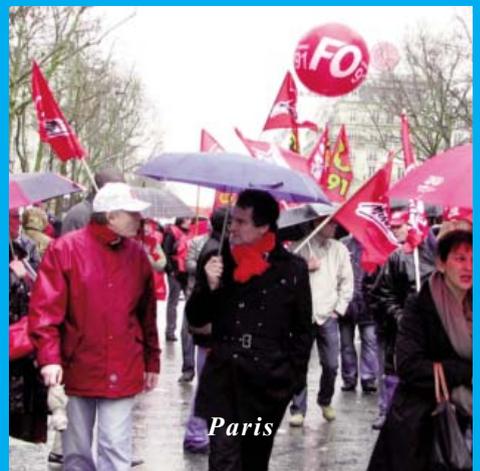
Tel était le message que plus de 120 000 manifestants ont envoyé aux élus refuser la transcription dans la loi l'accord du 11 janvier 2013. Après une semaine « le cœur du texte demeure », a déclaré Jean-Claude Mailly, qui poursuit les rencontres ont également manifesté devant le Sénat le 17 avril.



Marseille



Paris



Paris



Toulouse



Paris, devant le Sénat

## Les résultats de FO lors des

*Retrouvez les résultats des élections professionnelles de la Métallurgie  
Force Ouvrière continue de progresser dans les entreprises où ses militants*

### Comité d'entreprise

Dept	Entreprise	Insc	Exp	FO	CGT	CFDT	CFTC	CGC
25	SCA PEUGEOT / MONTBELIARD	177	120	117	0	0	0	3
28	VALEO SYSTEME THERMIQUE/NOGENT ROTROU	430	360	53	134	65	32	76
29	SCHINDLER / QUIMPER	214	158	66	42	50	0	0
31	THALES ALENIA SPACE / TOULOUSE	2537	1698	702	187	434	0	375
31	LATECOERE / TOULOUSE	1083	938	427	249	0	0	262
31	LABINAL/ SNECMA / VILLEMUR	518	419	110	85	130	30	64
37	STMICROELECTRONICS e / TOURS	1503	819	168	389	0	0	262
43	VALEO (ex JOHNSON CONTROLS)/STE FLORINE	608	485	160	113	62	0	150
52	AMMAN YANMAR ST DIZIER	251	201	102	0	99	0	0
52	FERRY CAPITAINE / VECQUEVILLE	422	281	129	109	17	0	26
52	ACIERIES HACHETTE ET DRIOUT / ST DIZIER	431	309	106	108	65	0	30
57	SEW USOCOME / FORBACH	366	298	100	35	0	163	0
60	CERAM / MORFONTAINE	61	46	2	0	17	0	27
60	HOLT LLOYD ( HONEYWELL ) / ALLONNE	75	55	30	0	0	25	0
64	SAGEM COMMUNICATIONS / BAYONNE	270	248	16	130	25	0	77
67	ALSTOM DDF REICHSHOFFEN	841	699	178,71	304,29	69	0	147
67	NLMK (exSORRAL) / STRASBOURG	196	183	82	64	0	0	37
67	LOHR INDUSTRIE / DUPPIGHEIM	997	778	296	198	284	0	0
68	KME FRANCE SAS / NIEDERBRUCK	155	141	25	4	81	0	31
68	NICOLAS SCHLUMBERGER / GUEBWILLER	180	126	63	0	63	0	0
68	FAURECIA SIELEST/ PULVERSHEIM	385	345	77	25	177	26	40
72	VALEO / SABLE SUR SARTHE	297	222	96	0	126	0	0
72	DURA AUTOMOTIVE SYSTEMS / LE MANS	136	102	39	0	63	0	0
72	ALCOA / ST COSME EN VAIRAIS	529	407	98	143	93	0	73
73	SICMA SAS / BELMONT TRAMONET	54	42	42	0	0	0	0
77	DEFI GROUP ex CAMBOULIVES/LIZY SUR OURCQ	146	125	85	13	0	0	27
77	BBGR / PROVINS	608	333	208	0	65	0	60
81	COMAU / CASTRES	349	285	63	138	84	0	0
88	FIVES CRYOGENIE / GOLBEY	294	185	39	52	69	0	25
89	CONSTELLIUM / ST FLORENTIN	279	207	49	110	0	48	0
92	THALES COMM & SECURITY / GENNEVILLIERS	3371	1895	229	168	788	180	530
92	CANON CBC IDF / COURBEVOIE	701	476	11	254,8	109,2	0	101
92	MORPHO / ISSY LES MOULINEAUX	372	233	13,5	0	0	13,5	206
92	SAGEM COMMUNICATIONS/RUEIL MALMAISON	1600	1083	354	58	76	138	457
93	ALSTOM TRANSPORT INFO /ST OUEN	808	540	79	132	107	0	222

# élections professionnelles

de l'année dans ce numéro.  
réalisent un excellent travail de terrain.

## Délégués du personnel

Insc	Exp	FO	CGT	CFDT	CFTC	CGC
177	132	124	0	0	0	8
430	357	56	120	58	36	87
102	61	61	0	0	0	0
N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
1081	941	433	247	0	0	261
518	418	106	85	136	38	53
1502	807	197	345	28	0	237
608	490	145	123	71	0	151
307	236	117	0	119	0	0
422	282	101	0	156	0	25
431	263	102	93	45	0	23
366	306	98	28	0	180	0
N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
59	53	40	0	0	13	0
N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
841	732	183,15	311,85	92	0	145
196	183	84	62	0	0	37
997	787	270	202	315	0	0
155	143	28	6	80	0	29
205	145	63	0	82	0	0
385	341	72	23	182	23	41
349	259	117	0	142	0	0
136	104	41	0	63	0	0
529	423	111	156	90	0	66
54	37	37	0	0	0	0
146	128	85	15	0	0	28
478	297	194	0	29	0	67
349	290	58	168	64	0	0
294	190	45	55	66	0	24
279	210	54	110	0	46	0
3391	1904	246	174	785	177	522
701	477	28	236,6	101,4	0	111
372	238	18,5	0	0	18,5	201
N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
808	536	91	141	98	0	206

(N.C. : Non communiqué)

Ce  
mensuel  
est le  
vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de  
la Métallurgie,

“FO Métaux  
LE JOURNAL”

est le magazine de tous ses syndicats et de  
tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse  
efficacement son rôle de lien et  
de reflet de l'actualité, n'hésitez  
pas à prendre contact avec la  
rédaction dès qu'un événement  
le justifie.

Informez-nous des conflits qui  
surviennent dans votre entrepri-  
se et des accords qui y sont  
signés. Cela donne des élé-  
ments de comparaison et rend  
service à d'autres syndicats,  
engagés eux aussi dans  
des discussions.

Faites-nous part de vos expé-  
riences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le  
journal, appelez la Fédération:

Tél. 01 53 94 54 27  
Fax 01 45 83 78 87

## La jeunesse syndicale européenne s'organise



*Les jeunes syndicalistes des pays européens réfléchissent à leur avenir.*

**D**ans le cadre de son action avec IndustriALL European Trade Union, la Fédération FO de la métallurgie participe à de nombreux projets destinés à renforcer le mouvement syndical sur le vieux continent. Du 21 au 23 mars, c'est la déléguée fédérale Barbara Dautin et Florian Bigotte, délégué syndical FO chez PCA, qui ont représenté notre

organisation à Lisbonne, où se sont retrouvés 33 participants de 16 pays représentant 26 syndicats pour un stage sur le thème « Les jeunes travailleurs dans les secteurs industriALL : formes d'emploi et représentation », mis en place avec l'ETUI (l'institut syndical européen). L'événement avait une double vocation. D'abord, permettre à l'ensemble des participants, issus d'organisations syndicales de 16 pays européens, d'analyser les formes d'emplois chez les jeunes travailleurs dans les secteurs industriels ; d'analyser et de discuter la représentation des jeunes dans les organes de prise de décision du syndicat européen IndustriALL et de ses affiliés. « En examinant la situation des jeunes en Europe par pays, explique Barbara Dautin, l'idée est de voir comment mieux les intégrer dans les structures syndicales. »

Ensuite, cette réunion avait aussi pour objectif de prolonger la réflexion sur la mise en place du « comité jeunes » au sein

d'IndustriALL. En effet, lors de la création du géant syndical européen l'an dernier, ce dernier n'avait pas été intégré dans les statuts. Son lancement officiel devrait intervenir avant la fin 2013. Ce comité aura notamment pour rôle de favoriser une coordination plus efficace de la politique européenne relative aux jeunes. Il aura également pour mission de donner régulièrement des informations sur la situation de l'emploi et du chômage chez les jeunes et rendra compte des sujets cruciaux pour les jeunes, tels que l'enseignement et la formation professionnelle, l'apprentissage tout au long de la vie, etc. Il pourra enfin procéder à des échanges de bonnes pratiques en matière de syndicalisation. Derrière l'ensemble de la démarche, une évidence : la syndicalisation des jeunes travailleurs et le soutien des jeunes permanents syndicaux devraient être la réponse de IndustriALL Europe pour assurer la pérennité du mouvement syndical en Europe.

## Quoi de neuf sur le front des retraites ?

**N**on le miracle ne s'est pas produit, la "grande anti réforme" de 2010 après deux ans d'existence est plus que caduque, tout est remis en question. Déjà, pour 2011 tous régimes confondus, nous aurions 14 milliards de déficit et l'on nous promet 18,8 milliards pour 2017 !

L' " anti réforme " 2010 nous promettait l'équilibre pour 2018 ?

« Ce sont les pensions de nos aînés qui ont été sauvées »\*,

Les élucubrations patronales vont bon train pour trouver des palliatifs :

- Désindexer les retraites complémentaires de l'inflation pendant cinq ans.

- Des propositions patronales de relèvement à 63 ans voir 65 de l'âge légal de départ à la retraite.

- Baisse des pensions de réversion qui passeraient de 60% à 56 %

- Remise en cause de l'AGFF avec une réduction de 10 % ce qui réduit d'autant la retraite complémentaire entre 60 et 65 aujourd'hui et 65 - 67 dans le futur.

- Une réduction de 30 % du droit des chômeurs en réduisant sur les régimes complémentaires le nombre points acquis pendant les périodes de chômage

Dans la continuité de la loi de réforme des retraites de 2010 le calendrier d'une nouvelle "réforme" est maintenu au seuil de l'année 2013. D'après le rapport du Conseil d'Orientation des Retraites (COR), la commission ad hoc, annoncée lors de la grande conférence sociale qu'elle commencera ses travaux. Puis viendra le temps de la "concertation renforcée" selon les termes mêmes de Madame la Ministre en juillet 2012. Enfin, la session parlementaire de cet d'automne devrait être saisie d'un projet de loi sur la retraite.

Dans un ministère, au détour d'une interview, on chante les "louanges de la méthode" suivie, pour aboutir à l'accord "sécurisation de l'emploi" abordant la concertation sur les retraites. Le Conseil d'orientation des retraites (COR) préconise des réformes techniques afin de réduire les inégalités face à cette retraite. Il fait valoir qu'un calcul sur toute la carrière, et non sur les vingt-cinq meilleures années, permettrait de mieux prendre en compte les carrières les plus courtes !

### Et la dépendance,

Lors de son discours de clôture du congrès de l'Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés sanitaires et sociaux, vendredi 25 janvier, le président de la République

a annoncé que la réforme de la loi sur la dépendance, concernant les personnes âgées, "sera prête d'ici la fin de l'année". "Cette réforme tant de fois promise, tant de fois évoquée, a un coût, sinon elle aurait été faite depuis longtemps (...) Nous étalerons cet effort sur l'ensemble du quinquennat", a déclaré M. Hollande, en précisant que le financement reposerait sur "le partage entre la solidarité nécessaire, parce que nous sommes un pays de cohésion sociale, et la responsabilité individuelle, personnelle, indispensable, parce qu'il faut qu'il y ait la participation de chacun à l'effort.

Nous devons rappeler que pour financer la dépendance, les retraités sont déjà mis à contribution avec un prélèvement fiscal pour "débuter" de 0,30 % dès cette année. Pour ce qui nous concerne nous revendiquons : la dépendance passe par la mise en place du 5<sup>e</sup> risque, le maintien du pouvoir d'achat, le retour de la retraite à taux plein à 60 ans pour tous et demande, pour ce faire, une augmentation des cotisations des employeurs et des salariés.

*Commission des retraités du syndicat des Métaux de la Région Parisienne*

\*Voeux du président de la République le 31/12/2010

## Les contrats de génération

*Face aux difficultés des jeunes à intégrer de manière durable le marché du travail, une des promesses de campagne de l'actuel président de la République était de créer le dispositif du « contrat de génération » censé faciliter l'intégration durable des jeunes dans l'emploi par le CDI, favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi des salariés âgés, et assurer la transmission des savoirs et des compétences. Saisies de ce sujet, l'ensemble des organisations syndicales d'employeurs et de salariés ont signé l'accord national interprofessionnel du 19 octobre 2012. L'accord est aujourd'hui devenu loi du 1er mars 2013, d'ores et déjà applicable. Nous faisons un point sur l'application de ces dispositions dans vos entreprises.*

### Concrètement, en quoi cela consiste-t-il ?

Le dispositif s'appelle « contrat de génération », mais en fait, il recouvre plusieurs mécanismes qui dépendent de la taille de l'entreprise :

1. Dans les entreprises de - 50 salariés : le contrat prend la forme d'une aide financière de l'Etat à l'entreprise à condition d'embaucher un jeune en CDI et de maintenir un senior dans l'emploi. L'embauche doit se faire à temps plein, ou d'au moins 28 heures par semaine et concerner un jeune de moins de 26 ans (ou 30 ans s'il est reconnu travailleur handicapé). Le senior doit être âgé d'au moins 57 ans (ou 55 ans s'il est handicapé ou au moment de son embauche). L'aide est de 4 000 euros par an pour les deux salariés.

2. Dans les entreprises de 50 à 299 salariés : une aide financière est également versée en contrepartie de l'embauche d'un jeune et du maintien d'un senior, mais en plus, l'entreprise doit être couverte par un accord collectif ou, à défaut d'accord attesté par un PV de désaccord, par un plan d'action unilatéral. Pour ces entreprises, l'aide peut également être versée si l'entreprise est couverte par un accord de branche étendu sur les contrats de génération.

3. Dans les entreprises de 300 salariés et + : aucune aide financière n'est versée par l'Etat mais l'entreprise est sanctionnée financièrement si elle n'est pas couverte par un accord collectif ou, à défaut d'accord formalisé par un PV de désaccord, un plan d'action d'ici le 30 septembre 2013.

### Et que doivent contenir ces accords collectifs « contrat de génération » ?

Les entreprises ont l'obligation de dresser un diagnostic préalable qui évalue la mise en œuvre des engagements pris

concernant les seniors, et présente la pyramide des âges, les caractéristiques des jeunes et seniors dans l'entreprise sur les 3 dernières années, les prévisions de départ à la retraite, les perspectives de recrutement, les compétences dont la préservation est essentielle, les conditions de travail des seniors et la pénibilité. Ce diagnostic est obligatoirement remis à l'administration même en cas d'échec de la négociation, pour obtenir l'aide.

L'accord doit contenir des objectifs assortis d'indicateurs chiffrés, du calendrier de mise en place, des modalités de suivi et d'évaluation de leur mise en place. Il est de 3 ans maximum.

### En quoi consistent les objectifs ?

Ils doivent porter sur les 3 thèmes suivants :

1. S'agissant des jeunes : les objectifs chiffrés de recrutement en CDI, les modalités d'intégration, de formation, d'accompagnement dans l'entreprise, la mise en place d'un entretien de suivi, l'apprentissage et les conditions de recours aux stages. L'accord peut également porter sur les aides matérielles aux jeunes sur le logement, la garde d'enfants, le transport, etc.

2. S'agissant des seniors : les objectifs chiffrés de maintien dans l'emploi et d'embauche, l'amélioration des conditions de travail et la prévention de la pénibilité, ainsi que des actions dans au moins 2 domaines dans les 5 suivants : recrutement de salariés âgés, anticipation des évolutions professionnelles et gestion des âges, organisation de la coopération intergénérationnelle, développement des compétences et des qualifications et accès à la formation, aménagement des fins de carrière et de la transition entre activité et retraite.

3. S'agissant de la transmission des savoirs : actions permettant cette transmission des savoirs en direction des jeunes mais également des seniors. Notamment, il serait bien que les accords prévoient la définition exacte de la fonction de tuteur –étant précisé que le tuteur n'est pas forcément le senior dont l'emploi est maintenu- la prise en compte de ces fonctions dans sa charge de travail et la valorisation de ce rôle.

### Les entreprises peuvent-elles passer directement par un plan d'action unilatéral ?

Non, elles doivent tenter d'abord de parvenir à un accord collectif. D'ailleurs, elles doivent déposer un PV de désaccord signé des organisations syndicales si elles veulent passer par un plan d'action. Le PV doit mentionner les dates de réunion de négociation, les points de désaccords, les revendications de chacun. L'entreprise doit également déposer le diagnostic préalable. Le CE doit être consulté sur ce plan.

### Combien risquent les entreprises de plus de 300 salariés ?

La pénalité encourue est plafonnée à 1% de la masse salariale brute ou 10% de la réduction Fillon à laquelle l'entreprise a droit, selon le montant le plus élevé. Mais l'administration peut donner un délai à l'entreprise pour régulariser sa situation, même après le 30 septembre 2013.

### Comment est versée l'aide financière aux entreprises de 50 à 300 salariés ?

L'administration vérifie la conformité de l'accord ou du plan avant de verser l'aide. Elle est versée tous les 3 mois par Pôle Emploi qui vérifie le respect des conditions posées (jeune et senior toujours en poste). La loi a prévu les cas qui entraînent l'interruption de l'aide (rupture de contrat, passage à temps partiel, etc.).

# Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

## Le mot du mois

### Contrat

Tous les adhérents de FO sont à juste titre attachés à la « pratique contractuelle », cette démarche de bon sens qui fait préférer un accord librement négocié entre partenaires sociaux, et au niveau le plus approprié (inter-professionnel, branche ou entreprise), à l'intervention autoritaire du législateur. L'objectif des négociateurs est donc de « contracter », de passer un « contrat » qui engage mutuellement les signataires.

Le verbe et le nom sont apparus à peu près au même moment dans la langue française, vers 1370, dérivés du latin *contractus*, lui-même de *contrahere*, « tirer ensemble ». On en connaît d'autres dans le monde de l'entreprise, à commencer bien sûr par le contrat travail, de préférence à durée indéterminée (CDI), ou de plus spécifiques comme le contrat d'apprentissage ou le contrat de professionnalisation. Et encore, dans d'autres domaines, des contrats de mariage, de prêt, d'assurance, etc. Dans tous les cas, il suppose l'accord de deux parties et cet accord lui-même transmet son nom à l'acte écrit qui l'authentifie ; il devient un « document contractuel ».

Au terme d'une évolution inattendue, l'adjectif a une résonance fâcheuse pour les automobilistes mal garés. La raison en est que certains agents collaborant à un service public ne possèdent pas le statut de fonctionnaire mais sont des auxiliaires recrutés par contrat, autrement dit des contractuels, et surtout des contractuelles. Même si le fautive n'a en général ni le temps ni l'envie d'engager la discussion pour vérifier le statut de l'« aubergine » ou de la « pervenche » qui veut l'aligner.

Désagrément pour désagrément, l'origine latine du mot se retrouve dans la contraction (musculaire), donc le fait d'être « contracté », voire de souffrir d'une « contracture ». Et, bien plus facilement qu'un emprunt, on peut aussi contracter un rhume. Et là, la marge de négociation reste assez faible.

### Mots croisés n° 519

#### Horizontalement

A. Propre à modifier le passé. B. Mettrai à l'ombre. C. Venu au monde. Mise avec les meilleurs effets. D. Certains ont des pieds, d'autres non. Il faut donc lui trouver asile. E. Cet ange évoque plus que tout autre la blancheur. F. Coïncera. G. Sac en désordre. Abréviation courante dans une entreprise anglo-saxonne. Ne caractérise jamais un métier, dit-on. H. Paroisse d'un fameux curé. Désherbant resté célèbre dans l'histoire. Note. I. Refusés d'admettre. Il ne supporte pas longtemps les attitudes cavalières. J. Où l'on voit des plateaux et des champs, pas forcément cultivés.

#### Verticalement

1. Trop surprenant pour notre équilibre. 2. Héros de la guerre de Troie. Dit d'une voix forte (pronominal). 3. En touffe. Relativement au pif. 4. Il suit toujours la vague. Possessif. 5. Au cœur du forage. Prénom. 6. Discours dénué de sens. 7. Ancêtre de l'Union Européenne. Préposition. Possessif. 8. La plupart d'entre eux ne portent pas bonheur. Finit la semaine quand il précède la manche. 9. Voyelles. S'est rendu célèbre sous un balcon. 10. En faire n'est pas un emploi très en vue.

Solution du n° 518

M	I	C	R	O	S	C	O	P	E
A	N	A	M	T	S	O	S		
G	C	I	E	R	G	E	T		
A	V	A	N	T	A	G	E	R	A
S	O	H	O	P	S	A	M		
I	U	N	I	O	N	F	P		
N	E	D	E	N	A	L	I		
I	N	T	E	S	T	I	N	A	L
E	E	E	E	I	T	L			
R	E	S	S	E	N	T	I	R	A

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C			■					■		
D				■		■		■		
E	■	■	■					■		
F										
G				■			■			
H								■		
I					■					
J										

## Sudoku

2				8	4			5
	1							
	5		1	9		6		
	3		7		9			6
	4	9				2	1	
7			2		1		4	
		4		5	6		2	
							3	
9			4	7				8

Solution du n° 518

3	5	9	6	2	4	7	8	1
8	7	0	1	9	3	4	2	5
2	1	4	5	7	8	6	3	9
9	4	5	7	8	6	3	1	2
6	8	3	2	1	5	9	4	7
7	2	1	4	3	9	5	6	8
5	9	8	3	4	1	2	7	6
4	6	7	8	5	2	1	9	3
1	3	2	9	6	7	8	5	4





La dépendance ?  
En cotisant, j'ai des services pour moi et mes parents dépendants.

Et demain, une rente pour moi.



Parfois je me dis :  
et si je disparaissais ? Qui s'occupera des enfants ?  
De leurs études ?

... cotiser pour protéger mes enfants, c'est vital !

**Unis par des garanties qui assurent l'avenir**

**Veuvage, orphelinage, handicap, dépendance, lorsque vous cotisez à l'OCIRP, vous protégez votre famille.**

Face à ces risques, le rôle de l'OCIRP est d'unir des organismes de prévoyance afin d'offrir des garanties complémentaires aux salariés dans le cadre d'un contrat collectif. L'OCIRP, organisme paritaire géré par les représentants des salariés et des employeurs, assure près de 5 400 000 salariés et 1 200 000 entreprises.



[www.ocirp.fr](http://www.ocirp.fr)



**OCIRP**

unis par excellence

Les garanties OCIRP sont diffusées par les organismes de prévoyance membres des groupes de protection sociale AG2R LA MONDIALE - AGRICA - APIOL - AUDIENS - HUMANIS - IRCEM - KLESIA - LDURMEL - MALAKOFF MÉDÉRIC - RÉUNICA, les organismes de prévoyance ANIPS - APGIS - CAPSSA - CPREV - CREPA - GNP (Union d'institutions de prévoyance) - IPBP - IPECA Prévoyance - IPSEC (Groupe HUMANIS) - UNIPRÉVOYANCE, et les partenaires UNPMF - UNMI - IDENTITES MUTUELLES - PREVAAL. [Liste janvier 2013]